



CODE DE CONDUITE

**RESPECT, SÉCURITÉ, ENGAGEMENT :
LA SIGNATURE RAIGI**

www.raigi.com



CODE DE CONDUITE DE L'ENTREPRISE RAIGI

➤ PRÉAMBULE

RAIGI est une entreprise industrielle française spécialisée dans la formulation de systèmes époxydes et polyuréthane, le moulage de pièce en polyuréthane, la conception, fabrication et homologation de réservoirs de type IV. Notre culture d'entreprise repose sur des valeurs fortes : intégrité, responsabilité, respect et excellence. Ce Code de Conduite établit les principes et règles de comportement attendus de tous les collaborateurs et partenaires, afin d'assurer une conduite professionnelle irréprochable, dans le respect des lois, de l'éthique et des standards de RAIGI.

INTÉGRITÉ ET ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

- Les collaborateurs doivent adopter un comportement éthique en toutes circonstances.
- La transparence dans les relations internes et externes est primordiale.
- Tout conflit d'intérêt potentiel doit être déclaré à la hiérarchie.
- Les cadeaux, invitations ou avantages doivent être évalués avec discernement et ne doivent en aucun cas influencer une décision professionnelle.



RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS



- Le respect des lois locales, nationales et internationales est une obligation pour tous.
- RAIGI interdit toute entente illicite, abus de position dominante ou corruption.
- Les collaborateurs doivent connaître les règles applicables à leur fonction et s'y conformer.
- RAIGI veille à la conformité contractuelle et réglementaire dans le cadre de ses relations commerciales (sécurité produit, traçabilité, transparence des engagements pris).



SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- La sécurité est l'affaire de tous : signaler toute situation dangereuse est un devoir.
- RAIGI met en œuvre des formations régulières en sécurité au travail.
- L'entreprise veille à l'ergonomie des postes de travail et à la prévention des troubles liés à l'activité professionnelle



RESPECT ET NON-DISCRIMINATION

- Chacun doit être traité avec dignité et respect.
- Les discriminations et le harcèlement, qu'ils soient moraux ou sexuels, sont strictement interdits.
- RAIGI promeut l'égalité des chances et la diversité dans ses équipes.

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

- Les informations internes ne doivent pas être divulguées à des tiers sans autorisation.
- Les collaborateurs doivent respecter les politiques internes sur la gestion des données confidentielles.
- Les traitements de données personnelles doivent respecter le RGPD et les règles de cybersécurité.



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



- RAIGI s'engage à réduire son empreinte carbone par des actions concrètes (recyclage, réduction des déchets, économies d'énergie).
- Les collaborateurs sont invités à adopter des pratiques écoresponsables au quotidien.
- L'entreprise privilégie les fournisseurs et partenaires partageant ses valeurs environnementales.

UTILISATION DES RESSOURCES DE L'ENTREPRISE

- Les ressources (matériel, outils, temps de travail) doivent être utilisées de manière professionnelle.
- Toute utilisation à des fins personnelles est soumise à autorisation.
- La fraude, le vol ou le détournement de ressources est une faute grave.



SIGNALEMENT ET PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE



- Un dispositif de signalement interne est mis à disposition pour rapporter les manquements éthiques.
- Les signalements peuvent être anonymes et sont traités avec confidentialité.
- RAIGI protège les lanceurs d'alerte contre toute forme de représailles.

ENGAGEMENT DE TOUS

- Chaque collaborateur doit lire, comprendre et respecter ce Code.
- Les managers sont responsables de sa diffusion et de sa mise en œuvre.
- Des formations régulières peuvent être proposées pour renforcer la culture éthique.



Ce Code de Conduite est un pilier fondamental de la réputation et de la performance de RAIGI. En l'appliquant, chaque collaborateur contribue à créer un environnement professionnel sain, équitable et durable.

